

19 MAI : LES DIRLOS DANS LES RESTOS

# DIRLO HEBDO LE 15

Le journal des directeurs d'école fait par des directeurs d'école

1 %

seulement des directeurs  
déclarent gérer la direction  
d'école uniquement lors de  
leurs journées de décharges !

99 %

déclarent le faire sur leur  
temps personnel !

**INADMISSIBLE !**

Résultat du sondage en pages intérieures

LE JOURNAL DU FUTUR SYNDICAT DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS D'ÉCOLES - LE #S2DE

Photo de Nathalie FF

CONGRES DE JUILLET : CE SERA HYBRIDE





Le site Internet du #s2dé est actuellement en cours de construction. Emmanuel, notre collègue directeur d'école et informaticien, s'est proposé pour mener à bien cette tâche avec l'objectif de sa finalisation pour fin juin.

Si vous désirez l'aider et, si l'informatique et la gestion au quotidien d'un site sont comme Emmanuel une passion, une seule adresse : [webmaster@s2de.fr](mailto:webmaster@s2de.fr)



Un petit coucou amical à notre auteure préférée **Alice VERSAL** que nous aimons lire dans cet hebdo régulièrement.

Alice connaît actuellement quelques soucis de santé.

Nous lui souhaitons d'aller très vite mieux et de nous régaler encore et toujours avec ses aventures de « Calamity ».

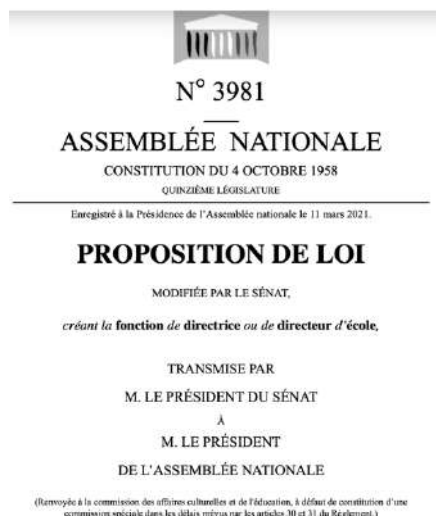
**PROPOSITION DE LOI DE CECILE RILHAC SUR LA CREATION DE LA FONCTION DE DIRECTEUR D'ECOLE**

**LES NOUVELLES DE LA SEMAINE**

**M**essage de **Cécile RILHAC**, députée en charge de cette PPL :

« La semaine dernière, en Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation, nous avons auditionné Monsieur Jean-Michel BLANQUER,

Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et Madame Roxana MARACINEANU, Ministre déléguée chargée des Sports, sur les prochaines étapes du déconfinement dans les secteurs de l'éducation, du sport et de la jeunesse.



Au cours de cette réunion, j'ai interrogé les Ministres sur deux points : les spécificités prévues pour la reprise des cours et des examens en éducation physique et sportive, ainsi que le calendrier et les modalités de réouverture des piscines, afin que les enfants et adultes puissent se mettre à niveau et bénéficier du plan « Aisance aquatique » en vue de l'été.



J'en ai également profité pour interroger le Ministre BLANQUER sur les directrices et directeurs d'école. Ma proposition de loi est actuellement en attente d'une nouvelle lecture à l'Assemblée nationale et je souhaite vivement que nous examinions ce texte dans les meilleurs délais. »



**R**éponse du Ministre Jean-Michel Blanquer : « [...] Sur le thème des directeurs d'école, thème qui nous est très cher, je suis bien évidemment mobilisé comme vous (Mme RILHAC, NDLR) pour que votre proposition de loi devienne une loi avant la fin de ce quinquennat, cela me paraît très important ; cela permettrait de consacrer les idées novatrices qui sont les vôtres, qui sont aussi le

fruit de concertations extrêmement approfondies qui ont eu lieu avec les directeurs et directrices d'école et l'ensemble des acteurs du Premier Degré. C'est un sujet qui n'a jamais été simple et qui pour autant a pu connaître de grandes avancées aussi bien au travers du travail que vous avez accompli et que vous êtes plusieurs à avoir accompli pour cette proposition de loi qu'au travers du travail de Grenelle et les choses étant venues, elles ont convergé ensemble.



Donc j'ai bon espoir que nous puissions d'abord annoncer des mesures encore nouvelles non législatives pour les directeurs et directrices d'école prochainement à la faveur du Grenelle ; c'est ce que nous avons fait aussi en septembre dernier, je ne vais pas les rappeler ici mais elles s'additionnent et elles deviennent importantes mais que tout ceci fasse un tout cohérent avec la

loi d'une part, les mesures non législatives d'autre part et qu'ainsi en 4 temps, nous ayons eu une amélioration profonde du cadre juridique des directeurs d'école, des directrices mais aussi des conditions financières mais aussi ce que l'on peut appeler le bien-être au travail, l'organisation au travail.

Nous avons fait des efforts importants en matière de décharge que je vois parfois sur le terrain [...]. »

Propos de JMB retranscrits par TP.

Source : [cecile-rilhac.fr](http://cecile-rilhac.fr), jeudi 6 mai 2021

**MINI-SONDAGE**  
**Samedi 8 mai**  
**Congrès constitutif de début juillet**

La date de la création officielle du #s2dé approche.

Les contraintes sanitaires seront sans doute levées, ce qui devrait permettre de nous



retrouver à plus de 6 mois finalement quelle est votre préférence ?

Une **réunion** dans un lieu défini où des membres pourront se rendre et lancer officiellement le syndicat ou un programme de **visio** avec des thématiques abordées (intentions, statuts, cotisation, revendications, création du bureau national, délégués locaux, etc.) ou bien encore un congrès **hybride** mélange de présentiel et de virtuel sous une forme à inventer.



Votre choix :

Nombre de votes	172
Hybride : réunion + visio	133
Réunion en présentiel uniquement	32

Uniquement en visio	6
Autres idées	1
Résultats figés au	14 mai

**Vos commentaires** (vous pouvez les retrouver en intégralité à la suite de ce sondage dans le fil d'actualité du Facebook du #s2dé à la date du sondage le 8 mai) :

**PAG** : « L'idéal c'est vraiment le présentiel car la visio a vraiment ses limites il suffit de se remémorer nos visios avec nos IEN ou DASEN. Ce qui est compliqué à organiser c'est l'hébergement et notamment la réservation car il faudrait avoir un nombre et avancer de l'argent. Et puis il y a la distance par rapport à notre résidence. »



**AV** : « J'aime bien l'idée de l'hybridation. Cela permet à ceux qui le peuvent d'être en

présentiel parce que c'est quand même plus joyeux pour une naissance d'être dans la salle de travail. Et puis ceux qui ne peuvent pas être là d'y participer à distance via les webcams et autres systèmes de visio. »

**MINI-SONDAGE**  
Dimanche 9 mai  
Temps passé à la gestion de votre école en dehors de vos heures habituelles de décharge

Il concernait le nombre d'heures que vous consacrez à votre direction en dehors de votre temps habituel de décharge en imaginant au préalable que toutes vos décharges sont bien effectives. Ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas notamment dans les petites écoles.

Ce temps est bien évidemment très variable selon les périodes et les demandes institutionnelles à gérer mais la





collègue directrice à l'initiative de ce sondage, souhaitait avoir une photographie horaire de notre temps de gestion de la direction hors décharge (papiers, réunions, préparations conseils, informatique et enquête, relations, etc.).

Par semaine, donc, en moyenne, vous consacrez en plus de vos heures où vous êtes officiellement déchargés combien d'heures à la gestion de votre école ?

Nombre de votes	518
6h par semaine (environ 1h30 par jour)	37 %
4h par semaine (environ 1h par jour)	32 %
10h par semaine (environ 2h30 par semaine)	19 %
Plus de 10h par semaine	6 %
8h par semaine (environ 2h par jour)	5 %
Rien la direction c'est uniquement	1 %

pendant mes décharges	
Autres réponses (lisibles dans le sondage à la date du dimanche 9 mai)	42
Résultats figés au	14 mai

Quelques commentaires de membres pris au hasard (vous pouvez les retrouver en intégralité à la suite de ce sondage dans le fil d'actualité du Facebook du #s2dé à la date du 9 mai 2021) :

TC : « J'ai du mal à trouver, tellement la direction, hors décharge est faite de moments volés sur ma vie personnelle ou de classe : regarder les mails plusieurs fois par jour sur mon portable, croiser les parents de L'APE devant le portail pour "une petite question", écouter les messages du répondeur et rappeler sur le temps du repas ou le soir (avant il y avait aussi les récréations pour ça). Répondre à une interrogation d'un collègue qui vient dans ma classe alors que je corrige les cahiers de mes élèves ou arrêter la classe pour réceptionner une commande ou indiquer les

travaux au personnel municipal. Comment quantifier ces dizaines de minutes invisibles non posées assise à mon bureau de chef (dixit les collègues) ? Impossible. Et pourtant en accumulé je n'ose imaginer.

Je fais l'impasse sur la crise sanitaire qui nous vole nos week-end et nos nuits paisibles. »



CP : « 10h. (Environ donc) 1.5 heures au moins par jour + heures du mercredi, samedi, dimanche + heures pendant les vacances.

Sans compter les heures de gestion d'urgences pendant la classe, les réunions normales, les gestions au portail.

J'ai 1/4 de décharge. 6 classes (2 maters 4 éléms). »



LI : « J'avais mis 4 heures puis en comptant les moments informels d'échange avec les collègues, l'arrivée à 7h le matin, le mercredi où je travaille depuis chez moi, le midi à répondre aux mails et téléphone, de temps en temps le week-end si besoin (merci les protocoles du vendredi), je pense que j'arrive en moyenne à 10. J'ai un 1/4 de décharge et 7 classes. »

DD : « C'est vraiment variable pour mon école de 3 classes. Mais il y a toujours quelque chose à gérer en dehors du temps scolaire, en ce moment organisation de sortie, rdv en visio pour les inscriptions, appels pour organiser les rdvs, ... »

YR : « Je m'oblige à gérer la direction mon jour de Décharge mais bien sûr ça déborde sur les autres jours... surtout pour les imprévus qui justement font tout capoter (agression d'enseignant dernièrement...) mais c'est surtout mon temps de correction (CM2) et de préparation de la classe qui morfle... Heureusement que je connais par cœur mon niveau depuis des années ! »

physique, intellectuel sont influencés par ce qu'il vit.

Et certains jours, certaines semaines, ce que vivent nos élèves est très compliqué, trop compliqué. Nous aimerions tellement que leur vie soit remplie de bonheur, de sérénité et dénuée de toute souffrance, tristesse. Nous aimerions que leur insouciance soit constante, qu'elle enrobe de douceur toute leur vie d'enfant.

## APRES LA PLUIE...

Par Flo



JE SUIS  
DIRLO

JDB : « Direction une classe donc mes 4 malheureuses décharges sur l'année ne suffisent pas... »

Parfois, ce qui fait l'essence même de notre métier, ce qui le rend beau, unique, jamais monotone, est aussi ce qui est le plus difficile : le côté humain.

Nous ne fabriquons rien, nous ne produisons rien, le résultat de notre travail n'est pas quantifiable. Nous travaillons avec de petits êtres, leurs parents et d'autres adultes. Chacun de ces éléments qui gravite autour de nous est unique et ses pensées, son état

Parfois, dans nos écoles, nous sommes touchés de près par les drames subis par nos élèves. Il faut rester professionnels, bien évidemment, et continuer à enseigner, à diriger l'école tout en gardant en tête d'essayer de procurer à ces enfants malmenés par la vie une bulle de bien-être, de douceur, afin que leurs 6 heures d'école par jour leur permettent, peut-être, de



ranger dans un petit tiroir fermé à clé leur quotidien difficile.

Il y a quelques jours, un de mes élèves, qui a aussi 2 frères dans l'école, a perdu son papa. J'ai, en tant que maîtresse et directrice, nous avons, en tant qu'enseignants, essayé d'accompagner au mieux la famille, ces enfants, mais également tous les autres élèves des trois classes touchées de près.

Mon IEN a organisé une cellule d'écoute composée de la psychologue scolaire et du médecin scolaire ; cette cellule était présente dès le lendemain du drame. Nous nous sommes, avec quelques autres enseignants, rendus aux obsèques de ce monsieur que nous connaissions bien et qu'une de mes collègues avait eu comme élève. Tout en essayant au mieux de rester professionnels et de garder à chaque minute en tête les raisons qui font que nous sommes là.

Le lendemain des obsèques, nous avons appris qu'un de nos élèves était atteint d'une grave maladie ; nous espérons très fort qu'il va la balayer, tel

un super-héros. Il est hospitalisé pour une longue période. Bien évidemment, dans ces cas-là, il faut rester encore une fois professionnel, tout en essayant de prendre du recul, parce qu'il faut rester fort pour que la famille puisse nous parler, nous donner des nouvelles.

Et pourtant, nous sommes humains, nous travaillons avec de l'humain, et nous sommes pour la plupart d'entre nous parents et ce genre d'annonce est le pire qui puisse arriver à des parents.

Alors, parfois, nous enfilons notre armure de super directrice, ou de super directeur, ou une sorte de carapace afin de faire face au mieux. Et plus que jamais, dans des périodes comme celles-ci, le soutien des gens que nous aimons, que ce soient des amis, de la famille, notre conjoint(e) est précieux. Ce sont eux qui rendent notre quotidien plus doux, plus joli. Ils mettent du miel sur nos plaies pour nous aider à cicatriser.

Les êtres humains sont capables d'une grande résilience.

La vie est souvent bien cruelle, mais il est si doux de cultiver son petit jardin afin que toutes les graines de chaque petit bonheur que nous plantons chaque jour puissent grandir et se multiplier.

Après la pluie vient toujours le beau temps.



Antoine de Saint-Exupéry l'a dit bien mieux que moi.

« C'est une folie de haïr toutes les roses parce qu'une épine vous a piqué, d'abandonner tous les rêves parce que l'un d'entre eux ne s'est pas réalisé, de renoncer à toutes les tentatives parce qu'on a échoué... C'est une





folie de condamner toutes les amitiés parce qu'une d'elle vous a trahi, de ne croire plus en l'amour juste parce qu'un d'entre eux a été infidèle, de jeter toutes les chances d'être heureux juste parce que quelque chose n'est pas allé dans la bonne direction. Il y aura toujours une autre occasion, un autre ami, un autre amour, une force nouvelle. Pour chaque fin il y a toujours un nouveau départ... »

Flo, l'auteure de ce texte, est directrice dans le Var.

part non-négligeable avec son lot de tâches chronophages et énergivores. Un des remèdes proposés face à la problématique de la direction avait été la fameuse « simplification administrative ».



Il faut reconnaître qu'il y avait eu quelques petits signes encourageants allant dans le bon sens comme la possibilité d'insérer nos signatures sur les certificats de scolarité et de radiation (mais toujours pas sur le LSU !). Ce qui permettait un gain de temps et de papier avec la possibilité d'envoyer directement le PDF par mail à la famille sans devoir l'imprimer, le signer et le scanner.

De même, la suppression du fameux tableau récapitulatif des 108 heures, travail

fastidieux s'il en était, pour lequel il fallait faire des comptes d'apothicaires, en séparant APC, Conseils d'école, Conseil de cycle et de maîtres, réunions avec les parents, animations pédagogiques...

Puis est arrivé le Covid et la bureaucratie a repris du poil de la bête ! (Logique quand on voit l'empilement de structures qui se chevauchent, telles que les ARS, Santé publique France, HCSP et autre DGS).

En ce qui nous concerne, commençons par le fabuleux tableau « annexe 4 » à renvoyer à la cellule Covid dès qu'un élève est positif avec son lot de cases à remplir pour tous les élèves cas contacts (Est-ce le même dans toutes les Circonscriptions et tous les départements ?).

Bien sûr, nous l'avons fait sans rechigner car c'est pour la bonne cause, la petite prime Covid de 450€ brut (incluse maintenant dans nos indemnités de sujétions spéciales) y a contribué, plus par son aspect de reconnaissance du travail supplémentaire accompli que par l'apport financier bien

## LA « SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE », VICTIME DU COVID OU BELLE PROMESSE PROVISOIREMENT ENTRE PARENTHESES ?

Par Denis

Dans notre pratique quotidienne de directeur-trice, l'« administratif » représente une







groupe Facebook du #s2dé à la date du sondage) :

**MEF** : « On ne peut en choisir qu'un, alors je suis chauvine je prends ma région mais si je dois m'expatrier je prends PACAAAAA. »

**MA** : « Je n'y habite pas mais je trouve que l'Auvergne est assez centrale ... »

**PAG** : « Je ne pense pas qu'il faille poser la question en ce sens. Mais plutôt demander qui se sent d'organiser l'accueil les réservations salle et hébergement. Perso j'avais regardé vers chez moi mais j'ai jeté l'éponge. »

**DC** : « Difficile de répondre, la Bretagne pour moi c'est top mais si on regarde où vivent la majorité des membres... »

**BS** : « Centre-Val-de-Loire plus central pour tout le monde, non ? »

**EL** : « Juillet île de France, août PACA... »

## QUI SOMMES-NOUS ?

Texte qui sera en page de garde du futur site internet du #s2dé

Vos avis  
Vos commentaires  
Vos ajouts  
Vos remarques

Le #s2dé sera dès son officialisation, après le dépôt de ses statuts cet été, le Syndicat spécifique des Directrices et Directeurs d'École.

Il a été pensé, créé, imaginé par des directeurs d'école après une large analyse des réels besoins du terrain. Il répond à une demande forte de reconnaissance officielle de cette fonction spécifique d'enseignants chargés de la direction d'une école et pour obtenir de meilleures conditions de travail.

Il est démocratique, indépendant, pluraliste et apolitique.

Les membres du #s2dé exercent le métier de directrice/directeur d'école (titulaire, intérim, faisant fonction, retraité) dans des écoles publiques de la République française ou

être en formation pour le devenir.

Le #s2dé participera aux élections professionnelles pour obtenir des élu.es dans diverses commissions nationales, académiques ou locales afin de représenter ses membres. Des unions avec des syndicats partageant la même vision sur la fonction de directeur d'école pourront être envisagées après consultation et approbation des membres.

Le #s2dé n'a pas pour vocation de se prononcer sur les mesures qui ne concernent pas directement l'exercice du métier de directrice/directeur d'école, toutefois, il pourra éventuellement s'associer à d'autres syndicats pour participer à des actions visant à défendre le service public d'éducation.







Pour répondre à sa mission principale, le #s2dé développera une stratégie syndicale claire et cohérente qui vise, outre le conseil et la défense de ses membres dans leur activité professionnelle, à la création d'un **statut** spécifique de directrice/directeur d'école du Premier Degré quelle que soit la taille de l'école, ses spécificités et sa situation géographique.

Ce statut sera le cadre légal de l'exercice du métier de directrice ou de directeur d'école.

Il devra préciser :

- Les domaines de compétence des directrices et directeurs d'école, leurs relations avec leur supérieur hiérarchique direct qu'est l'IEP, leurs relations avec les adjoints, avec tous les autres personnels qui travaillent dans l'école (ATSEM, AESH, agents municipaux ou de la comcom, intervenants extérieurs...) et avec les collectivités territoriales en charge des établissements scolaires du Premier Degré.

- Les responsabilités spécifiques des directrices et directeurs d'école au niveau de la sécurité (incendie, PPMS, DUER, PAI...), du matériel et des personnes et la responsabilité des collectivités locales.

- Les nouvelles quotités de décharge d'enseignement nécessaires pour que les directrices et directeurs d'école puissent réellement et pleinement investir tous les domaines relevant de leurs compétences (organisation, sécurité, pilotage pédagogique...), les missions étant de plus en plus complexes et diverses.

- Les aides matérielles et humaines nécessaires.

- Les nouvelles conditions de rémunération des directrices et directeurs d'école ainsi que leur déroulement de carrière.

- Les conditions d'accès au métier de directrices et directeurs d'école ; la condition initiale obligatoire étant l'appartenance au corps des PE.

- Les modalités de formation.

- Les spécificités du métier de directrice et directeur d'école auprès de la hiérarchie, des adjoints et de la DRH.

Une **stratégie syndicale** transparente du #s2dé qui visera donc, au final, un **objectif double** :

- . la **défense au quotidien** de ses membres,

- . et **l'amélioration de la situation des directrices, directeurs et chargé(e)s d'école** pour assurer à chacun une réelle revalorisation de cette mission, une juste reconnaissance des responsabilités exercées au quotidien et un **statut fonctionnel** inhérent à la direction d'école.

## DIRLO HEBDO

Ville de publication : Nice

Rédaction : Thierry PAJOT

Correction orthographique :  
Florence COMTE

Prochaine parution : Samedi 22  
juin 2021

Date limite de réception des articles :  
vendredi 21 juin 2021

Pour toute correspondance ou  
l'envoi de vos écrits :

[accueil@s2de.fr](mailto:accueil@s2de.fr)

[accueil.s2de@gmail.com](mailto:accueil.s2de@gmail.com)



LE GCU  
LIEU D'ACCEUIL DU  
CONGRES ?  
MAIS LE GCU  
C'EST QUOI ?

Une des solutions d'accueil cet été est, peu importe la région choisie (voir sondage dans les pages précédentes), certains d'entre vous l'avaient évoqué, le **camping GCU**.



Les raisons sont multiples, elles vont de l'adaptabilité du nombre de personnes présentes y compris au dernier moment au coût modéré de l'accueil.

Le #s2de n'a en effet aucune trésorerie à l'heure actuelle, les premières dépenses (petites sommes) faites ont été sur les deniers personnels comme les miens ou ceux de notre collègue Emmanuel qui met en place actuellement le site Internet du syndicat (voir en page 2) afin qu'il soit totalement opérationnel pour le congrès.

Le nom du domaine "@s2de.fr" a ainsi été acheté pour garantir la pérennité de l'acronyme.

De nouvelles adresses email sont d'ailleurs actives depuis quelques jours notamment [accueil@s2de.fr](mailto:accueil@s2de.fr),

[secrtaire@s2de.fr](mailto:secrtaire@s2de.fr) et [webmaster@s2de.fr](mailto:webmaster@s2de.fr).

Nous sommes à 8 semaines de notre rencontre. Je ne peux pré-réserver de lieu, de salles, de repas faute de fond et surtout de connaissance certaine du nombre de participants.

L'avantage d'aller dans un camping est outre l'aspect convivial du partage des moments informels, l'espace disponible pour nous réunir en plein air (précaution sanitaire par rapport au covid-19) et la possibilité de recevoir en journée des collègues qui ne dormiraient pas au camping mais souhaiteraient participer à nos travaux.

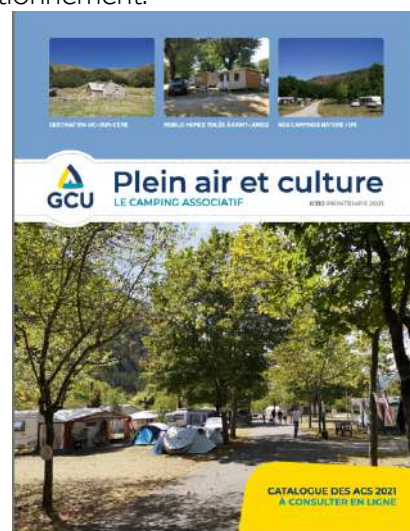
Pourquoi le GCU ? Coût assez modéré (voir en fin d'article) et surtout pas de réservation. Vous pouvez donc décider au dernier moment de venir ou de ne pas venir. Bien évidemment, début juin, je vous demanderai de confirmer votre venue mais cela servira juste à se donner une idée du nombre de personnes qui seront présentes début juillet.

Alors qu'est-ce que le GCU ? Le Groupement des Campeurs Universitaires expliqué ici en quelques paragraphes.

Le GCU est une association régie par la loi 1901, créé en 1937 par quelques militants de la M.A.A.I.F. (devenue M.A.I.F.), désireux de partager ensemble les joies du camping.

Fondé dès son origine sur les principes d'autogestion, de tolérance et de laïcité, le GCU regroupe toutes les personnes partageant

ses valeurs fondatrices humaines, laïques, solidaires et conviviales, acceptant sa conception du camping basée sur le bénévolat et la gestion participative et adhérant sans restriction à ses statuts, son règlement intérieur et ses consignes de fonctionnement.



Voici les tarifs du camp de Bormes (chaque camping GCU a un tarif différent en fonction de ce qu'il offre ou de sa région d'implantation) :

Si adhérent GCU : 21, 50 euros par nuit pour le premier adulte + 4,80 chaque adulte supplémentaire sur le même emplacement.

Si invité par un adhérent GCU sur son emplacement : 16,80 euros par nuit.

Coût de l'adhésion annuelle (à prendre sur place) à l'association GCU : 43 Euros (intérêt si vous comptez passer plus de quelques nuits dans un ou plusieurs campings GCU au cours de l'année sinon prendre tarif invité).

Thierry PAJOT